



S'ENGAGER POUR CHACUN.E
AGIR POUR TOUTES ET TOUS

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL À LA COMMISSIONS CONSULTATIVE PARITAIRE

LISTE PRÉSENTÉE PAR LE STREM-CFDT

Défendre votre emploi, votre carrière et l'IRD

La Commission consultative paritaire est une instance essentielle pour garantir les droits individuels des agents de l'IRD en CDD ou CDI. Depuis 2019 et l'entrée en vigueur de [la loi de transformation de la fonction publique](#), la CCP est **obligatoirement consultée** sur les projets de **décision individuelle** et notamment dans les situations suivantes :

- **Licenciement** après une période d'essai ou pour inaptitude physique ;
- **Non renouvellement** d'un agent investi d'un mandat syndical
- **Décision** refusant l'utilisation du compte personnel de formation pendant 3 années consécutives

La CAP peut également être saisie à la demande de l'agent, notamment en cas de:

- Refus de **temps partiel**, litige relatif aux conditions de travail à temps partiel
- Refus des **autorisations d'absence** pour suivre une préparation à un concours administratif ou une formation continue
- Refus d'une **demande de télétravail**
- Refus d'une demande de **congés épargnés sur un compte épargne-temps**

La CCP est également consultée sur les projets de **sanction disciplinaire**. Dans ce cadre, sa composition paritaire est une garantie : les agents doivent pouvoir compter sur des représentants qui connaissent leurs droits et savent les défendre.

VOTEZ STREM pour que votre voix soit entendue, pour la reconnaissance de votre travail, la défense de vos métiers et de votre carrière. Depuis des années, **le STREM s'investit, se bat, et refuse de jouer la politique de la chaise vide** à la table des négociations pour que l'application des politiques publiques à l'IRD soit réalisée en protégeant au maximum les agents.

Ce sont les **élus du STREM** qui se sont mobilisés lors du mandat précédent qui a été amené à examiner les conditions de licenciement de deux agents.

Soutenez notre action, VOTEZ STREM, le seul syndicat construit par vous, pour vous et pour l'IRD.